

Plus d'un milliard de personnes vivent dans des taudis

Partage international n° [267](#) - Novembre 2010

Avoir un logement convenable est l'un des droits essentiels de l'homme comme le stipule la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies. Le 4 octobre 2010 a été célébré la Journée mondiale de l'habitat. Pourtant, on estime que plus d'un milliard de personnes vivent dans des taudis. La plupart d'entre elles n'ont accès ni à l'eau courante potable, ni aux sanitaires, ni à l'électricité, ni à une protection adéquate contre les éléments - et encore moins à la sécurité, à la sécurité sociale ou à l'éducation. Dans un rapport, Amnesty International critique la rhétorique des gouvernements alors que les bidonvilles continuent de s'accroître et que des groupes de gens ciblés sont déportés de force, comme les Roms récemment expulsés de France. Souvent, les autorités expulsent les habitants des taudis, non pour les loger convenablement, mais seulement pour les éloigner de zones destinées à d'autres usages, comme des épreuves sportives internationales. Le fait est que de telles expulsions ne font que créer davantage de misère. Ainsi, les Objectifs de développement du millénaire (ODM) des Nations unies sont rendus plus difficiles à réaliser.

Le Sommet de septembre 2010 sur les ODM a négligé de demander aux gouvernements de cesser

les expatriations forcées. Au lieu de cela, il a été demandé aux gouvernements de « réduire la population des bidonvilles », ce qui fait craindre que cela encourage les expatriations.

« De la France au Zimbabwe et au Cambodge, nous avons des preuves que les gouvernements détruisent les habitations de certains des citoyens les plus pauvres. Ces gens n'ont aucune protection juridique, n'obtiennent aucune compensation et n'ont aucun endroit pour vivre, a déclaré Widney Brown, spécialiste de politique et de droit international à Amnesty International. Il est temps que les leaders mondiaux dépassent la rhétorique que nous avons entendue à New York et prennent de toute urgence des mesures pour protéger les habitants des bidonvilles. »

Sources : Amnesty International

Thématiques : [Société](#), [environnement](#)

Rubrique : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)